

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 24 FEVRIER 2014

- n° 114 de M. Pierre-Alain Perritaz (PS) et de 18 cosignataires demandant au Conseil communal d'étudier, par le truchement de ses délégués à l'Agglo, le maintien du passage des bus à la route de Grandfey et à l'allée du Cimetière lors de la mise en service du pont de la Poya

M. Pierre-Alain Perritaz (PS) fait la déclaration ci-après:

*"Dès fin octobre 2014, les bus devront, tout comme la circulation privée, passer depuis le giratoire Guisan, par la route de Morat, puis la route de la patinoire pour rejoindre l'arrêt 'Cimetière' sur la ligne 1. Ce passage posera problèmes lors des heures de pointe et de fermeture des commerces.*

*Je demande au Conseil communal de demander à l'Agglo d'étudier le maintien du passage par la route de Grandfey et l'allée du Cimetière pour une meilleure vitesse commerciale (environ 30 secondes par course). Ce passage sera toujours ouvert lors des matchs du HC Fribourg-Gottéron. En évitant la rue de Morat, les bus auront un temps de trajet raccourci, les usagers auront un meilleur confort et une plus grande sécurité (site propre). Ce trajet ne coûtera rien (zéro franc), car il existe déjà aujourd'hui."*